

BREVE

Strasbourg, le 27 septembre 2022

**Enquête sur la compréhension et l'usage
des voies réservées sur la M35**

Depuis décembre 2021, sur la M35, l'Eurométropole de Strasbourg expérimente des voies réservées à certaines heures de la journée au covoiturage, aux taxis et aux transports en commun, sur les sections situées entre Reichstett et la place de Haguenau, et entre la Vigie et la porte de Schirmeck.

Dans le cadre de cette expérimentation, l'Eurométropole de Strasbourg lance une consultation des usager-ères de ces sections de la M35, qu'ils soient utilisateur-trices ou non des voies réservées, afin d'évaluer la compréhension générale de ces modalités de circulation. L'analyse des données recueillies permettra d'évaluer les effets du dispositif et d'identifier les adaptations qui pourraient être mises en œuvre pour l'améliorer.

Accessible du 3 au 31 octobre, l'enquête est disponible sur stras.me/enquete-m35